

La seconde au lycée NIEPCE à la rentrée 2018

« EXPLORER DES PARCOURS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES »

Le tronc commun de 25 h 30

Français	4 h
Histoire-Géographie	3 h
LV1 + LV2	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-Chimie	3 h
Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
Education Physique et Sportive	2 h
Education Civique, Juridique et Sociale	0 h 30
Acc. Perso. et orientation	2 h

Sections européennes :

- Physique-chimie / anglais,
- Sciences de l'Ingénieur / anglais
- Maths / anglais

Enseignement en langue anglaise
Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)
Projets artistiques

+

Un 1^{er} enseignement d'exploration obligatoire basé sur l'Economie

Enseignement mixte PFEG - SES

+

Un 2^{ème} enseignement d'exploration simple ou mixte de 1 h 30 à choisir parmi

- Sciences de l'Ingénieur + Création et Innovation Technologique (exploration par semestre),
- Science de l'Ingénieur EURO,
- Sciences et Laboratoire,
- Biotechnologies,
- Sciences et Laboratoire + Biotechnologie (exploration par semestre),
- Informatique et Création Numérique,
- Arts visuels + Arts du son (exploration par semestre),

www.cite-niepce-balleure.fr

TOTAL : 28 h 30

Un enseignement facultatif au choix (2 heures en plus si SI EURO n'a pas été choisi)

- Sciences Physiques EURO (Anglais),
- Mathématiques EURO (Anglais)
- Atelier de pratique artistique,
- Brevet d'Initiation Aéronautique.